

Catalogue des formations



Sommaire

Edito p.4

Informations générales p.5



Formations techniques et professionnelles p.8

Quelle formation pour quel objectif ? p.9

Initiateur de Club (IC) p.10

Animateur Fédéral (AF) p.12

Entraîneur Fédéral (EF) p.14

CQP Animateur TT p.17

BPJEPS TT p.21

DEJEPS TT p.22



Formations d'arbitrage p.24

Généralités p.25

Arbitre Régional (AR) p.26

Juge-Arbitre 1^{er} degré (JA1) p.28

Juge-Arbitre 2^{ème} degré (JA2) p.30

Juge-Arbitre 3^{ème} degré (JA3) p.32

SPID Déconnecté p.34

Pré-sélection pour Arbitre National (AN) p.35



La formation, levier de votre performance et de votre compétence.

Sommaire (suite)



Formation continue (éducateurs sportifs, dirigeants, bénévoles...) p.37

Ping Santé Bien-Être Module A p.38

Animateur Ping VR p.40

Sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent (GQS) p.42

Premiers Secours Citoyen (PSC) p.44

Prévention des violences sexuelles (sensibilisation) p.46

CGV liées aux formations de la Ligue IDF TT p.49

Partenaires de la Ligue IDF TT p.50

Pour plus d'informations et/ou s'inscrire
www.fftt-idf.com rubrique « Centre de formation »
formation@fftt-idf.com
07 84 98 95 65 / 01 55 87 26 92



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Edito

Mot de bienvenue de Véronique BEAUSSART,
responsable commission Emploi et Formation
à la Ligue Île-de-France de Tennis de Table.



La formation,
vitale pour l'avenir !

Bonjour à toutes et tous,

La Ligue Île-de-France de Tennis de Table est un organisme de formation agréé et certifié Qualiopi (certification qui atteste de la qualité des processus, de notre fonctionnement et du développement des compétences).

Grâce à cette certification, les stagiaires peuvent bénéficier d'une prise en charge des coûts des formations suivies.

A ce titre, la Ligue organise chaque saison de nombreuses formations :

- formation des entraîneurs (initiateur de club, animateur fédéral, entraîneur fédéral ainsi que l'examen d'entraîneur fédéral) ;
- formation continue des entraîneurs ;
- formation des AR et des JA (JA1 / JA2 / JA3) ainsi que la formation continue ;
- formation des dirigeants (PSC1, sensibilisation violence, SPID...) ;
- le DEJEPS ;
- formation Ping Santé Module A.

Toutes ces formations sont dispensées par des cadres officiels de la Ligue ainsi que des formateurs extérieurs.

Alors, que vous soyez joueurs, dirigeants, bénévoles, salariés ou élus de votre club, ou encore simplement parents et joueurs, n'hésitez pas à vous inscrire à l'une des formations diplômantes proposées par la Ligue. L'équipe formation de la Ligue reste bien entendu à votre disposition pour toute question ou information.

Véronique BEAUSSART

Informations générales

Notre **équipe**, constituée de formateurs, d'élus bénévoles, de Conseillers Techniques et de personnels administratifs, vous guide tout au long de votre parcours de formation.

Tout cela s'articule et se coordonne avec l'IREF (Institut Régional de l'Emploi et de la Formation) situé au siège de la Ligue Île-de-France de Tennis de Table.

L'**organigramme** :



Administration

Patrick BEAUSSART
Président LIDF TT

Véronique BEAUSSART
Présidente CREF/IREF

Marc-Angelo SOUMAH
Directeur de l'IREF

Marine LE COGUEC
Chargée de formation

Charlène ALIA
Chargée de formation



Formations pro et d'entraîneurs (filière fédérale)

Grégory BARRAULT
Responsable
Formateur

François PICARD
Formateur

Christian VULGAIRE
Formateur



Formation arbitrage

Véronique BEAUSSART
Responsable / Formatrice

Alain BERTRAND
Examens AR / JA1

André CRÉTOT
Formation continue

Frédéric FOUCHARD
Responsable JA2 / JA3



Formation continue éducateurs sportifs / dirigeants

Véronique BEAUSSART
Responsable

Grégory BARRAULT
Formateur

Informations générales (suite)

Qu'est-ce que la CERTIFICATION QUALIOPI – Référentiel National Qualité (RNQ) ?

La certification Qualiopi atteste de la **qualité des prestations proposées** par les organismes de formation sur la base du Référentiel National Qualité (RNQ).

La **loi du 5 septembre 2018 instaure l'obligation de certification** pour tous les prestataires proposant des actions concourant au développement des compétences qui interviennent sur le marché conventionnel.

C'est le sésame pour obtenir des fonds publics de la formation professionnelle ou des fonds mutualisés.

AFNOR Certification, organisme accréditeur, s'est chargé des audits pour la Ligue IDF TT (attestation d'accréditation n°5-0030, certification de produits et services, portée disponible sur le site www.cofrac.fr).

Le Référentiel National Qualité (RNQ) Qualiopi comporte **7 critères répartis en 32 indicateurs** (28 concernant la Ligue IDF TT).

Les 7 critères évalués sont :

1. **informer le public** = communiquer, porter les prestations à la connaissance du public et l'en informer sur les modalités ;
2. **concevoir la prestation** = identifier les objectifs des prestations afin de les adapter aux besoins des publics ciblés ;
3. **mettre en œuvre la prestation** = assurer un suivi et un accompagnement adaptés aux apprenants ;
4. **maîtriser les moyens nécessaires** = adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement pour la réussite des apprenants ;
5. **maîtriser les compétences des personnes** = s'assurer de la qualification et du développement des compétences des personnes dispensant les prestations ;
6. **réaliser une veille de son environnement** = être au fait des évolutions du marché et s'investir dans l'environnement professionnel ;
7. **se faire évaluer** = tenir compte des appréciations et recommandations recueillies lors des évaluations pour améliorer les prestations.

La certification Qualiopi s'étend sur un **cycle de 3 années** composé d'un audit initial et d'un audit de surveillance à mi-parcours.

Informations générales (suite)

Quels intérêts à la certification Qualiopi pour la Ligue IDF TT et pour les stagiaires / clubs ?

Pour la Ligue IDF TT :

- pouvoir **pérenniser notre activité de formation** grâce aux financements publics, sans lesquels nous ne pourrions fonctionner ;
- offrir une **meilleure lisibilité** ainsi qu'une **plus grande transparence** de l'offre de formation auprès des clubs et licenciés ;
- entrer dans une **démarche permanente d'amélioration de la qualité** pour notre organisation ainsi que nos services et formations proposés.

Pour les licenciés et clubs franciliens : continuer à **bénéficier de prise en charge** via l'AFDAS, Pôle Emploi, le CPF,...

La Ligue Île-de-France TT s'engage

La Ligue IDF TT est déclarée comme organisme de formation auprès de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), remplaçant la DIRECCTE, sous le numéro d'activité 11930242293 et est certifiée Qualiopi depuis le 3 Décembre 2021.

L'Afdas

L'Afdas est l'**interlocuteur de toutes les structures sportives** ayant au **minimum 1 salarié(e)**, concernant entre autres :

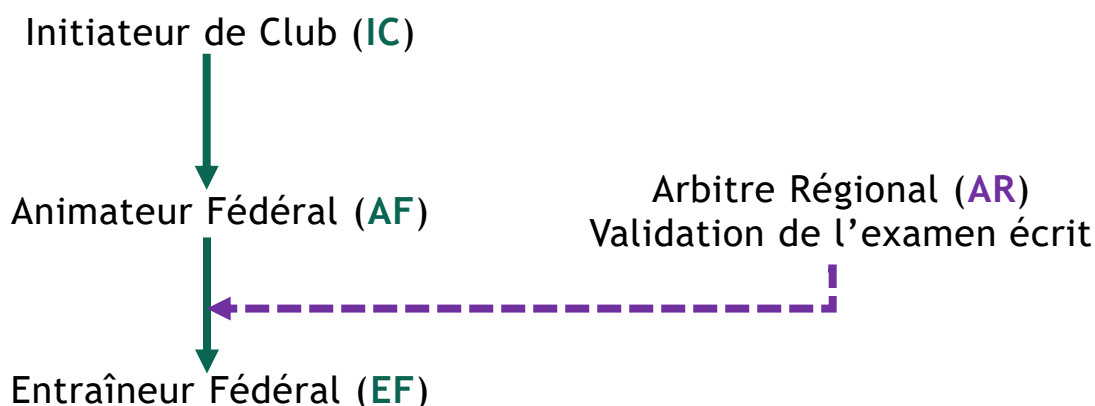
- l'**embauche d'un salarié** en alternance (contrat de professionnalisation, apprentissage,...) ;
- le **développement des compétences** de votre salarié ;
- la réalisation des **demandes de financement** sur les formations de votre salarié ;
- l'**appui et le conseil sur vos projets** RH, handicap, transformation digitale, cybersécurité, rebondir ou autre ;
- l'initiation d'une **démarche responsable** au sein de votre association (violences et harcèlements sexistes, cybermenaces, inclusion, transition écologique, illettrisme,...).

Formations techniques et professionnelles



Formations techniques

Pour entraîner bénévolement



Formations professionnelles

Pour prétendre à un poste rémunéré

Niveaux	Prestations	Objectifs
3	Certificat de Qualification Professionnel Animateur de tennis de table (CQP ATT)	Découvrir de nouvelles pratiques et animer le TT.
4 (Bac)	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Certificat Tennis de Table (BPJEPS CSTT)	Animer, développer et fidéliser le TT.
5 (Bac+2)	Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité perfectionnement sportif mention Tennis de Table (DEJEPS TT)	Entraîner, former et concevoir un projet.
6 (Bac+3/4)	Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité performance sportive mention Tennis de Table (DESJEPS TT)	Entraîner dans le haut niveau, former des cadres techniques et des formateurs.

Initiateur de Club



Ce 1er grade d'Initiateur, tout comme ceux d'Animateur Fédéral et d'Entraîneur Fédéral, ne permet pas d'être rémunéré pour animer et entraîner **mais apporte les 1ères bases fondamentales qui doivent donner envie aux joueurs de pratiquer le ping.**

L'initiateur doit savoir **accueillir les différents publics** et leur donner envie de pratiquer.

Il sait **animer du TT** en utilisant les outils FTTT pour le public jeune.

Cette formation est constituée de 5 blocs de compétences :

- BC1 = accueil des publics
- BC2 = prise en main du groupe
- BC3 = bases du jeu
- BC4 = sécurité physique et morale
- BC5 = lutte contre les violences sexuelles et sexistes

 **PUBLIC**
Intérêt pour l'encadrement bénévole
Joueurs & dirigeants licenciés (tous statuts confondus)

 **MOD. ACCES - PREREQUIS**
Délai d'accès : entre 2 semaines et 2 mois
Être licencié Compétition ou Dirigeant FTTT
A partir de Cadet 1

 **EFFECTIF**
Mini : 5 - Max : 15
La Ligue se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

 **MOYENS PEDAGOGIQUES**
Alternance de phases théoriques et de mises en pratique
Documents supports de formation projetés
Exposés théoriques
Etude de cas concrets et analyse
Echange d'expériences
Accès à un espace personnalisé extranet
Digiforma (formateur et stagiaires)

 **FORMATEURS**
Grégory BARRAULT
Formateur habilité et diplômé d'Etat / 4 ans d'expérience
François PICARD
Habilitation régionale / BEES
2ème ° TT / Plus de 20 ans d'expérience



21 heures au total

11h de FOAD + 3h de mise en situation pédagogique + 7h de formation en présentiel



150,00 €

(repas du midi à votre charge)



PMR => Accessible (en fonction du lieu d'accueil)
Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le Référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Objectifs

- ✓ Organiser l'accueil des différents publics dans son club
- ✓ Prendre en main un groupe dans une séance prédéfinie
- ✓ Appréhender les bases du jeu
- ✓ Donner envie de pratiquer

Initiateur de Club (suite)



Contenu

Minimum 11 heures de FOAD (Formation Ouverte A Distance)

Documents, vidéos et autres supports dont vous devrez prendre connaissance avant l'entrée en formation.

Pour le grade d'Initiateur de Club, la FFTT a estimé le temps de travail à 11 heures pour une version de 7h en présentiel.

Contenu théorique de la FOAD de 11h : l'accueil de différents publics en sécurité, la prise en main d'un groupe, l'initiation tactico technique, l'histoire du tennis de table et la prévention contre les violences dans le sport.

=> Validation par le certificat de FOAD nécessaire pour accéder au présentiel

Formation de 7h en présentiel

Thématiques développées : accueillir différents publics, choisir son matériel, comprendre les premiers éléments techniques, construire les premiers éléments d'un exercice/d'une séance, donner envie et motiver.

Minimum 3h en situation pédagogique sur le terrain

A effectuer en salle de TT, accompagné d'un tuteur qualifié, à la suite des 11h de FOAD et des 7h de formation présentielle.

Vous êtes responsable de l'organisation de vos 3 heures.

L'objectif est de mettre en pratique les thèmes vus lors de la FOAD et en présentiel, ou au moins une observation active, avec production de questions/remarques et ainsi permettre un échange avec votre tuteur sur vos impressions et vos difficultés rencontrées.



Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Le titulaire du diplôme d'INITIATEUR DE CLUB est capable :

- d'accueillir et animer un public en s'appuyant sur les outils FFTT,
- d'assister une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur,
- d'agir dans le respect des règles d'éthique.

Modalité d'obtention

La certification des compétences s'effectue au fur et à mesure de la formation, en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme en contrôle continu, il faut :

- ✓ avoir validé en contrôle continu l'ensemble des 5 compétences (attestation du responsable de formation),
- ✓ avoir obtenu le certificat FOAD,
- ✓ avoir validé les 3 heures en situation pédagogique.

=> Délivrance du Diplôme fédéral FFTT « Initiateur de Club »

Détails sur la certification

Le diplôme d'INITIATEUR DE CLUB a une durée de validité illimitée.

Cependant, il n'est valable que si le titulaire du diplôme est licencié à la FFTT (licence compétition).

Le diplôme ne donne aucune prérogative en dehors d'une structure FFTT.

Le diplôme fédéral d'Initiateur de Club est l'équivalence de l'ancien diplôme fédéral d'Entraîneur Départemental.

Le 2ème niveau de la filière fédérale est la formation animateur fédéral.



Animateur Fédéral



Ce 2ème niveau de la filière fédérale FFTT se centre principalement sur les **ressources prioritaires nécessaires à l'encadrement**, que ce soit **au niveau pédagogique ou technique**.

L'animateur doit comprendre comment s'organise le duel pour savoir observer les joueurs (les systèmes de jeu, la tactique, la grille d'analyse technique).

Il sait construire des exercices (l'objectif, les variables) pour une séance collective.

Il sait animer (encourager, questionner, conseiller) et prend en compte le public auquel il s'adresse.

 **PUBLIC**
Intérêt pour l'encadrement
bénévole
Joueurs et dirigeants
licenciés

 **MOD. ACCES - PREREQUIS**
Délai d'accès : entre 2
semaines et 3 mois
Être licencié Compétition ou
Dirigeant FFTT
A partir de Cadet 2
Être Initiateur de Club

 **EFFECTIF**
Mini : 5 - Max : 15
La Ligue se réserve le droit
d'annuler la session si le
nombre de participants est
insuffisant.

 **MOYENS PEDAGOGIQUES**
Alternance de phases
théoriques et de mises en
pratique
Documents supports de
formation projetés
Exposés théoriques
Etude de cas concrets et
analyse
Echange d'expériences
Accès à un espace
personnalisé extranet
Digiforma (formateur et
stagiaires)

 **FORMATEUR**
François PICARD
Habilitation régionale / BEES
2ème ° TT / Plus de 20 ans
d'expérience
(Possibles intervenants
ponctuels)



42 heures au total

14h de FOAD + 14h de formation en présentiel + 14h
de mise en situation pédagogique



300,00 €

(repas du midi à votre charge)



PMR => Accessible (en fonction du lieu d'accueil)

Accessible handicaps divers => à préciser lors
de l'inscription ou contacter le Référent Handicap
Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Objectifs

- ✓ Adapter ses interventions en fonction des publics
- ✓ Animer des séances pour tous les publics
- ✓ Assister un entraîneur (EF, CQP, DE) lors de
séances d'entraînement
- ✓ Participer à la mise en œuvre d'actions de
développement au sein du club

Animateur Fédéral (suite)



Contenu

14 heures de FOAD (Formation Ouverte A Distance)

Documents dont vous devrez prendre connaissance avant l'entrée en formation.

Pour le grade d'Animateur Fédéral, la FFTT a estimé le temps de travail à 14 heures.

=> Consultation des contenus de FOAD vérifiée pour accéder au présentiel

Formation de 14 en présentiel

Thématiques abordées : les fondamentaux techniques, animer et gérer sa séance, les rôles de l'entraîneur/éducateur de club, connaissances liées à l'éducation physique (échauffement, hygiène,...), l'environnement et le fonctionnement d'un club, l'histoire et la logique interne du tennis de table.

Minimum 14h en situation pédagogique sur le terrain

A effectuer en salle de TT, accompagné d'un tuteur qualifié, à la suite des 14h de FOAD et des 14h de formation présentielle.

Vous êtes responsable de l'organisation de vos 14 heures.

L'objectif est que vous soyez actif et encadriez réellement sur le terrain, que vous essayez de mettre en pratique les thèmes abordés en FOAD et lors des 2 jours de formation. Vous devez aider à l'animation des séances (de préférence pas sur un public compétiteur).

Le rôle de votre tuteur sera de vous accompagner, de vous aider à mettre en pratique la théorie et de vous conseiller.



Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

La personne titulaire du diplôme d'ANIMATEUR FEDERAL est capable :

- d'encadrer des séances en autonomie
- de proposer et mettre en place des exercices adaptés au public
- d'animer selon le type de public
- d'assister une personne titulaire d'un diplôme supérieur
- d'agir dans le respect des règles d'éthique

Modalité d'obtention

Suivi de l'ensemble des contenus de FOAD + Participation intégrale aux 14h de formation présentielle + Réalisation du quiz final (sur la plateforme FOAD) avec obtention du certificat de FOAD + Validation des 14h de mise en situation pédagogique par une attestation du Président avec le retour du tuteur ainsi que par l'évaluation pratique d'animation de séance réalisée avec le tuteur

=> Délivrance du Diplôme fédéral FFTT « Animateur Fédéral »

Détails sur la certification

Les personnes titulaires du diplôme de Jeune Animateur Fédéral ou d'Entraîneur de Club ou d'Entraîneur Régional peuvent demander l'équivalence du diplôme ANIMATEUR FEDERAL à condition d'être licencié à la FFTT (licence compétition) à la date de la demande. Il a une durée de validité illimitée. Cependant, il n'est valable que si son titulaire est licencié à la FFTT (licence compétition).

Il ne donne aucune prérogative en dehors d'une structure FFTT.

La suite de la filière fédérale est la formation Entraîneur Fédéral.



Entraîneur Fédéral



Ce 3ème et dernier niveau de la filière fédérale FFTT est lui prioritairement axé sur un approfondissement de la démarche d'enseignement : **de l'observation du joueur à la définition d'objectifs et la construction/animation de la séance.**

L'analyse du match au service de la construction d'une séance adaptée (démarche d'enseignement pour un groupe) : analyser le joueur (interpréter l'observation), adapter la situation proposée (partenariat, opposition, panier de balle...) en fonction du joueur (modifier les paramètres de l'exercice si besoin) et **pouvoir démontrer si besoin.** Il s'adapte à son public.

 **PUBLIC**
Intérêt pour l'encadrement bénévole
Joueurs et dirigeants licenciés

 **MOD. ACCES - PREREQUIS**
Délai d'accès : entre 3 semaines et 3 mois
Être licencié Compétition ou Dirigeant FFTT
A partir de Junior 1 (17 ans révolus pour l'examen)
Être Animateur Fédéral
Fournir une attestation de 12h d'aide à l'encadrement et/ou l'animation dans une structure FFTT signée du Président de cette structure

 **EFFECTIF**
Mini : 5 - Max : 15
La Ligue se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

 **MOYENS PEDAGOGIQUES**
Alternance de phases théoriques et de mises en pratique
Documents supports de formation projetés / Exposés théoriques / Etude de cas concrets et analyse / Echange d'expériences
Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma (formateur et stagiaires)

 **FORMATEUR**
François PICARD Habilitation régionale / BEES 2ème ° TT / Plus de 20 ans d'expérience



56 heures au total

35h de formation en présentiel + 21h de mise en situation pédagogique



375,00 € hors frais d'examen

(repas du midi à votre charge)



PMR => Accessible (en fonction du lieu d'accueil)

Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le Référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Objectifs

- ✓ Adapter sa pédagogie en fonction du public
- ✓ Contribuer à la progression tactico-technique des différents joueurs
- ✓ Garantir l'intégrité physique et morale des publics

Entraîneur Fédéral (suite)



Contenu

Formation de 35h en présentiel

- Adapter sa pédagogie en fonction du public
- Proposer des actions fédérales aux pratiquants de son club
- Transmettre dans une optique de plaisir
- Individualiser dans le collectif (faire évoluer la situation par rapport au joueur)
- Contribuer à la progression tactico-technique des différents joueurs
- Analyser les caractéristiques techniques et tactiques d'un joueur
- Utilisation de l'outil panier de balles à partir d'objectifs précis
- Faire évoluer une séance prédéfinie en variant les paramètres du jeu et les incertitudes
- Démontrer et expliquer les différentes familles de coups techniques
- Savoir développer les qualités spécifiques du TT
- Intégrer les Piliers de la Performance (sensibilisation)
- Préparation à l'examen (3 épreuves)
 - Epreuve 1 : observation d'un joueur / analyse du jeu / entretien avec jury (15 mn)
 - Epreuve 2 : construction d'une séance collective d'1h30 / menée de séance (avec une situation au panier de balles) / entretien avec jury (45 mn)
 - Epreuve 3 : démonstration « expliquée » de 2 familles de coups (15 mn)
- Bilan de la formation / Evaluation de satisfaction

Minimum 21h en situation pédagogique sur le terrain

A effectuer en salle de TT, accompagné d'un tuteur qualifié, à la suite de votre formation en présentiel.

Vous êtes responsable de l'organisation de vos 21 heures.

L'objectif est que vous mettiez en pratique les thèmes abordés lors de ces 5 jours de formation, d'animer des séances et d'encadrer des entraînements (sur un public loisir ou compétiteur jusqu'à niveau 12-13).

Le rôle de votre tuteur sera de vous accompagner, de vous aider à mettre en pratique la théorie et de vous conseiller.

De plus, il est important que le tuteur puisse faire des retours de la Ligue IDF, dispensatrice du savoir avec son formateur, sur votre capacité à réinvestir vos acquis.

ATTENTION : vous devez impérativement valider vos 21 heures en retournant l'attestation du Président **maximum 1 semaine avant la date de l'examen**.



Entraîneur Fédéral (suite)



Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Le titulaire du diplôme d'ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL doit savoir :

- encadrer en autonomie des séances individuelles et collectives,
- concevoir une démarche d'enseignement pour faire progresser,
- entraîner en s'adaptant au public,
- agir dans le respect des règles d'éthique.

Modalité d'obtention

Passage de trois épreuves de certification :

- ✓ une épreuve d'observation d'un joueur/d'analyse de jeu suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de 20',
- ✓ la construction et l'encadrement d'une séance collective de 1h30 (dont une situation avec panier de balles) suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de 50',
- ✓ une démonstration expliquée des coups techniques (durée 20').

Pour obtenir le diplôme, il faut avoir la moyenne à chacune des épreuves.

Obtention par certification => délivrance du Diplôme fédéral FFTT Entraîneur Fédéral (par mail)

Détails sur la certification

Ce dernier diplôme de la filière fédérale FFTT donne des connaissances pour aider un éducateur sportif à l'encadrement et au travail individuel (en bénévolat).

Le diplôme Entraîneur Fédéral a une durée de validité illimitée.

Cependant, il n'est valable que si son titulaire est licencié à la FFTT (licence compétition).

Le diplôme ne donne aucune prérogative en dehors d'une structure FFTT.



Prérequis et modalités d'inscription à l'examen

- ✓ Satisfaire aux **prérequis obligatoires** d'inscription à **une formation Entraîneur Fédéral** et **avoir validé les 21 heures** en situation pédagogique
- ✓ Avoir **17 ans révolus** et être **licencié Compétition ou Dirigeant FFTT**
- ✓ Avoir suivi la totalité de la formation
- ✓ S'inscrire par mail

Frais d'inscription : 50,00 €

CQP Animateur TT

L'animateur de tennis de table certifié CQP exercera contre rémunération, en autonomie, à temps plein ou temps partiel, auprès d'un **public loisir non compétiteur**, dans les clubs ou en dehors des clubs, à qui il fera découvrir, pratiquer, **le tennis de table sous toutes ses formes de pratiques** (Ping VR, Ping Santé Bien-Être, Ping en Extérieur...) en toute sécurité et transmettra une technicité minimum indispensable pour **susciter l'envie de continuer**.

Le CQP est un diplôme de niveau 3.

Le CQP est une première marche vers l'emploi, il permet notamment d'évoluer vers le BPJEPS Tennis de Table.

Code Fiche RNCP : n° 38243

Organisme Certificateur : OC Sport

Date d'enregistrement du CQP : 15/11/2023 pour 3 ans

Code(s) NSF : 335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs



309 heures au total

BC1 147h + BC2 21h + BC3 21h + Mise en situation professionnelle 120h



2 680,00 € (formation)

220,00 € (tests, évaluations/certification, rattrapages)



PMR => Accessible (en fonction du lieu d'accueil)

Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le Référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Public

Tout public



Objectifs

Être capable d'animer des séances de tennis de table auprès d'un public loisir non-compétiteur, dans les clubs ou en dehors des clubs, à qui il fera découvrir, pratiquer, le tennis de table sous toutes ses formes de pratiques (Ping VR, Ping Santé, Ping en Extérieur...).

Au regard des activités identifiées pour le titulaire du CQP « Animateur de tennis de table », des compétences sont associées et regroupées en 3 blocs de compétences (détails sur la [page dédiée de notre site web](#)) :

- ✓ BC1 = Préparation et animation de cycles de séances de tennis de table
- ✓ BC2 = Organisation, information et communication autour des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- ✓ BC3 = Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives



CQP Animateur TT (suite)



Effectif

Minimum : 5 - Max : 15 stagiaires (tout statut confondu)

La Ligue se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants est insuffisant.



Prérequis et conditions d'entrée en formation

Durée estimée entre la demande et le début de la formation => entre 2 semaines et 4 mois

- ✓ Être titulaire d'une pièce administrative d'identité en cours de validité
- ✓ Avoir 18 ans révolus à la date de clôture du dossier d'inscription à la formation
- ✓ Être licencié Compétition ou Dirigeant FFTT
- ✓ Être titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC 1 ou équivalent)
- ✓ Disposer d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et l'encadrement
- ✓ Réussir les tests techniques en tennis de table (possibilité d'exemption par équivalence au cas par cas selon diplômes obtenus)



Modalités d'accès

- Demande d'inscription par formulaire en ligne
- Tests techniques
- Sélection définitive des stagiaires après une étape d'entretiens de positionnement



Contenu

Bloc de Compétences 1 (BC1)

Connaissance des publics et de l'environnement Techniques d'animation et de communication

Animation des nouvelles pratiques pongistes (Ping VR, Ping en Ext, Ping santé -bien être...)

Fondamentaux des activités de tennis de table et Méthodologies d'apprentissage

Fondamentaux de la pédagogie d'apprentissage

Règlementation, éthique et sécurité de la pratique et des pratiquants.

Bloc de Compétences 2 (BC2)

Les modes d'organisation et de fonctionnement des structures au sein desquelles un animateur de loisir sportif est susceptible de travailler

Les réseaux sociaux et leurs modalités de fonctionnement, les outils digitaux dans la communication à destination du public.

Prévention contre toutes formes de violences

Bloc de Compétences 3 (BC3)

Les principales dispositions législatives et conventionnelles en lien avec son métier

La méthodologie nécessaire pour réaliser une veille juridique et réglementaire sur des sujets en lien avec son métier

Les différents contrats de travail pouvant être proposés à un animateur de loisir sportif

Intérêt réseau professionnel et de se former pour rester opérationnel

CQP Animateur TT (suite)



Méthodes et moyens pédagogiques

- Cours théoriques
- Exercices individuels et en groupe
- Étude de cas concrets
- Échange d'expérience formateur et stagiaires
- Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma

Sur la formation en présentiel : apports théoriques avec alternance de mises en situation pratiques, pédagogie active avec travail en sous-groupes selon des méthodes d'intelligence collective. Les formateurs sont spécialisés dans les nouvelles pratiques et sur l'insertion par le sport.

Matériel

Documents supports (diaporamas, dossiers...) tels que présentation PowerPoint et documents annexes de travail, accès à PERFTT support numérique fédéral de ressources thématiques.

Les salles de formation sont équipées de vidéoprojecteur et tableaux.



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Entretien de positionnement en amont de la formation (allègements possibles)
- Questionnaire sur les attentes des stagiaires
- Feuilles de présence ou états des présences fournies par les formateurs
- Tour de table en début et fin de chaque session de formation
- Evaluation à chaud des acquis
- Questionnaire de satisfaction
- Suivi de cohorte par le Cérés pendant la formation ainsi que 6 mois puis 12mois après le jury



Modalités de certification

BC 1 - 2 épreuves

Rapport écrit sur l'élaboration d'un cycle de 4 séances minimum + entretien de 30 min

Animation d'une séance collective de 45min + entretien de 30 min

BC 2 - 1 épreuve

Dossier sur une action de communication + entretien de 30 min

BC 3 - 1 épreuve

Ecrit sur le projet professionnel + entretien de 30 min

Détails sur la certification

La délivrance du CQP « Animateur de tennis de table » peut se faire par les voies de la formation ou de la VAE et, le cas échéant, par voie d'équivalence sur certains blocs de compétences avec d'autres CQP de la branche du sport. Aucune compensation n'est opérée entre les blocs de compétences. Aucun bloc de compétences ne permet de rattraper un résultat insuffisant dans un autre bloc de compétences. Chacun d'entre eux doit être obtenu en totalité. Validation par jury plénier OC Sport



CQP Animateur TT (suite)



Formateurs

Les formateurs au CQP « Animateur de tennis de table » doivent être à minima titulaires d'une certification professionnelle dans le champ de l'encadrement sportif du domaine du tennis de table. Elle doit être d'un niveau formation au moins équivalent au CQP « Animateur de tennis de table ».

Cette certification peut être :

- soit le CQP « animateur de tennis de table »,
- soit une certification figurant aux arrêtés de droits acquis dans le domaine du tennis de table,
- soit une certification figurant dans l'annexe II-1 en application de l'article L212-1 du code du sport dans le domaine du tennis de table.

Les formateurs doivent justifier de 2 années d'expérience professionnelle réalisées dans le champ de l'encadrement sportif dans le domaine du tennis de table et doivent être titulaires d'une carte professionnelle à jour le cas échéant.

Lorsqu'ils interviennent sur des contenus non techniques et que les stagiaires ne sont pas en situation pédagogique spécifique au domaine de l'activité tennis de table, les formateurs doivent justifier de leurs compétences dans les thématiques enseignées par leurs diplômes, titres et/ou expériences. Dans ce cas, ils peuvent évaluer leurs contenus de formation dans les thématiques enseignées.



Financements

En fonction du statut du stagiaire, différents financements sont possibles :

- Contrat de professionnalisation
- CPF (Compte Personnel de Formation)
- OPCO / Plan de développement des compétences de l'employeur (OPCO pour les moins de 50 salariés)
- Conseil Régional
- Financement personnel
- France Travail

BPJEPS TT

Le titulaire du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) mention Tennis de Table exerce des **missions de découverte, d'animation et d'éducation**.

Le BPJEPS mention Tennis de Table confère à son titulaire les compétences pour :

- **encadrer et conduire des actions d'animation** en Tennis de Table auprès de **tout type de public** (loisirs, scolaires, personnes en situation de handicap, ...)
- **encadrer et conduire des cycles d'animation, d'apprentissage et d'entraînement** pour un premier niveau de compétition fédérale ;
- **participer au fonctionnement d'une structure** organisatrice des activités en Tennis de Table.

Cette prestation est réalisée en partenariat avec la Ligue AURA TT et le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes.



1100 heures au total

600h de formation + 500h de stage en structure professionnelle



6 864,00 € (formation)

50,00 € (frais de dossier)

56,00 € (frais techniques)



Objectifs

4 Unités Capitalisables (UC) :

- UC1 = encadrer tout public, dans tout lieu et toute structure
- UC2 = mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3 = conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en Tennis de Table
- UC4 = mobiliser les techniques du tennis de table pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la [page dédiée de la Ligue AURA TT](#) !



DEJEPS TT

Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, spécialité "Perfectionnement Sportif" mention "Tennis de Table" permet d'être salarié au sein de clubs associatifs en tant qu'entraîneur, agent de développement ou coordonnateur de projet sportif.

Métier concerné : Entraîneur coordonnateur

Certificateur : Ministère des Sports & des Jeux Olympiques & Paralympiques

Date d'enregistrement de la certification : 01/12/2023

Niveau : 5 / Code ROME : G1204 / Formacode : 15408 & 15436

RNCP : RNCP37576 / Code session CPF : 240337



1207 heures au total

707h en centre (dont 7h de positionnement) + 500h en entreprise



9 100,00 € (formation)

40,00 € (frais de dossier)



Objectifs

La formation au DEJEPS spécialité "Perfectionnement Sportif" mention "Tennis de table" a pour objectif de permettre à chaque apprenant d'acquérir les compétences et le savoir-faire du métier d'entraîneur sportif, de coordonnateur de projets sportifs, de directeur technique de club ou d'agent de développement.

Les compétences visées sont les suivantes :

- UC1 = Être capable de concevoir un projet de perfectionnement sportif
- UC2 = Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC3 = Être capable de conduire une démarche de perfectionnement en tennis de table
- UC4 = Être capable d'encadrer en sécurité en tennis de table

La possession du diplôme dans le domaine du tennis de table, atteste des compétences suivantes figurant dans le référentiel de certification :

- préparer un projet stratégique de performance ;
- piloter un système d'entraînement ;
- conduire un projet sportif ;
- évaluer un système d'entraînement ;
- organiser des actions de formation de formateurs.

Cette prestation est réalisée en partenariat avec le CREPS IDF.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la [page dédiée de notre site web](#) !

Pour plus d'informations et/ou s'inscrire
www.fftt-idf.com rubrique « Centre de formation »
formation@fftt-idf.com

07 84 98 95 65 / 01 55 87 26 92

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

 **Région
île de France**

Afdas.

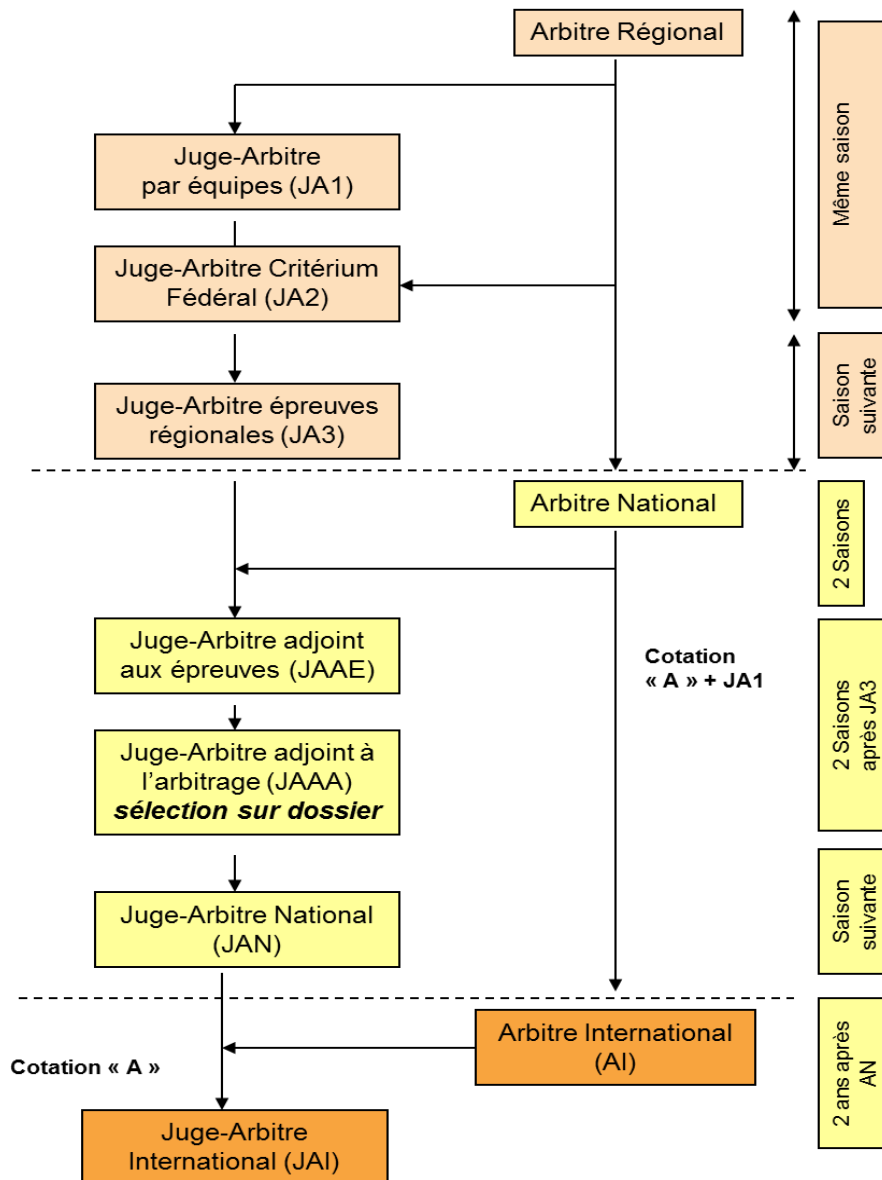
GEWO[®]
THE BETTER WAY TO PLAY

CPING

Formations d'arbitrage



Généralités



Pourquoi s'orienter vers l'arbitrage ?

- Connaître les règles du jeu
- Pouvoir arbitrer ou Juge-Arbitrer des rencontres pour son club et au service du Tennis de Table (sans Arbitre, ni Juge-Arbitre => pas de compétitions)
- Valider des diplômes conduisant à obtenir des compétences pour être bénévole dans son club ou accéder aux compétitions les plus prestigieuses

Comment sont délivrés les grades ?

Pour les stages d'AR, JA1, JA2 et JA3, la validation s'effectue après la réussite de l'épreuve théorique (questionnaire d'évaluation en fin de formation ou examen écrit) et la réussite d'une épreuve pratique en situation lors d'une compétition officielle et en présence d'un formateur FO ARB/JA ou FO JA2/JA3.

Arbitre Régional



Devenir Arbitre Régional nécessite une formation spécifique et sanctionnée par un examen écrit et pratique.

Il consiste à **savoir gérer une partie entre deux joueurs ou deux paires de joueurs en double**, depuis la vérification de l'aire de jeu, de la table, du filet (avec une pige) et de la conformité des raquettes des joueurs sur une compétition départementale, régionale et PRO A/B.

 **PUBLIC**
Intérêt pour l'arbitrage
Joueurs, dirigeants, parents
de joueurs (obligatoirement
licenciés Traditionnels FTTT)

 **MOD. ACCES - PREREQUIS**
Délai d'accès : entre 1
semaine et 2 mois
Avoir une licence Compétition
ou Dirigeant FTTT en cours de
validité

 **EFFECTIF**
Mini : 3 - Max : 18
La Ligue se réserve le droit
d'annuler la session si le
nombre de participants est
insuffisant.

 **MOYENS PEDAGOGIQUES**
Cours théoriques basés sur
des projections sur écran TV
des documents PowerPoint (et
autres) en salle de formation
Exercices individuels et en
groupe
Etude de cas concrets
Echange d'expériences
Accès à un espace
personnalisé extranet
Digiforma (formateur et
stagiaires)

 **FORMATEUR PREVISIONNEL**
Véronique BEAUSSART
Formatrice habilitée FO ARB/
JA1
Arbitre Internationale



8 heures (formation)

Examens écrit & pratique = 2 demi-journées



80,00 €

(repas du midi pris en charge par la Ligue)



PMR => Non accessible

Accessible handicaps divers => à préciser lors
de l'inscription ou contacter le Référent Handicap
Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Objectifs

- ✓ Être capable d'arbitrer une partie sur des compétitions régionales ou Nationales de Tennis de Table
- ✓ Connaître parfaitement les règles du jeu
- ✓ Utiliser la bonne gestuelle et le bon vocabulaire

Arbitre Régional (suite)



Contenu

Présentation (formateur et stagiaires) et déroulement de la formation et examen d'Arbitre Régional
Connaissance des règles du jeu du Tennis de Table
Application des procédures d'Arbitrage (gestuelle et verbale)
Modifications / nouveautés
Bilan de la formation : Tour de table et discussion



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuilles de présence
Autoévaluation en amont
Questionnement oral, exercices (évaluer le degré d'acquisition au regard des objectifs fixés tout au long de la formation)
Questionnaire de satisfaction
Examen écrit sous forme de QCM (convocation ultérieure après la formation sur 1h)
Après réussite de l'examen écrit passage de l'examen pratique sur une compétition par équipe (1/2 journée)



Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Maîtriser parfaitement les règles du jeu et savoir gérer l'arbitrage d'une partie (communication / gestuelle...).

Modalité d'obtention

Obtention par certification après participation intégrale à la formation : réussite à l'examen écrit avec un minimum de 24/30 (QCM 30 questions, env 1h correction comprise).

Note égale ou supérieure à 24 => Candidat admissible AR

Note inférieure à 24 => Candidat ajourné pour Arbitre Régional => Candidat reçu Arbitre de Club

Attention : un stagiaire ne peut se présenter à l'U.V. 1 (examen écrit) qu'une fois par saison sportive.

Réussite à l'examen pratique sur une compétition par équipe = obtention d'au moins 15 points / 20.

Délivrance d'un Certificat de Capacité Arbitre Régional (par mail).

Détails sur la certification

Arbitre Régional est le 1er grade de la filière arbitrage et est un prérequis pour se lancer dans le Juge-Arbitrage (JA1 / JA2 / JA3...) ou bien aller plus loin et devenir Arbitre National ou Arbitre International.

Engagement / Prestation

Activité d'arbitre régional par saison : 4 prestations de 6 parties
Recyclage tous les 3 ans => l'inactivité entraîne le recyclage l'année suivante.



JA1



Devenir Juge-Arbitre 1^{er} degré consiste à **apprendre à diriger et à maîtriser une rencontre de Championnat de France par équipe.**

Il est en particulier responsable d'établir la feuille de rencontre et les documents officiels qui attestent des résultats de rencontres et permettent d'établir le classement des joueurs.

 **PUBLIC**
Intérêt pour l'arbitrage
Joueurs, dirigeants, bénévoles

 **MOD. ACCES - PREREQUIS**
Délai d'accès : entre 1 semaine et 2 mois
Avoir une licence Compétition ou Dirigeant FFTT en cours de validité
Être majeur
Être Arbitre Régional ou en cours de formation

 **EFFECTIF**
Mini : 3 - Max : 18
La Ligue se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

 **MOYENS PEDAGOGIQUES**
Cours théoriques basés sur des projections sur écran TV des documents PowerPoint (et autres) en salle de formation
Exercices individuels et en groupe
Etude de cas concrets
Echange d'expériences
Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma (formateur et stagiaires)

 **FORMATEUR PREVISIONNEL**
Véronique BEAUSSART
Formatrice habilitée FO ARB/ JA1
Arbitre Internationale



8 heures (formation)

Examens écrit & pratique = 2 demi-journées



80,00 €

(repas du midi pris en charge par la Ligue)



PMR => Non accessible

Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le Référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Objectifs

Être capable de diriger les rencontres par équipes de Tennis de Table de tous niveaux (pour Pro A et Pro B, le grade supplémentaire Arbitre National est nécessaire)

JA1 (suite)



Contenu

Présentation de la formation JA1
Le rôle et les missions du JA
Le remplissage de la feuille de rencontre
Les problématiques du JA
Modifications / Nouveautés
Bilan de la formation / Evaluation de satisfaction



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuilles de présence
Autoévaluation en amont
Questionnement oral, exercices (évaluer le degré d'acquisition au regard des objectifs fixés tout au long de la formation)
Mises en situation
Questionnaire de satisfaction
Certificat de réalisation de l'action de formation
Passage de 2 UV écrites et d'une UV pratique



Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Maîtriser parfaitement la direction des épreuves par équipes, techniquement et humainement (Connaître parfaitement les textes de la FFTT et particulièrement le règlement du Championnat de France par équipes).

Modalité d'obtention

Obtention par certification après participation intégrale à la formation :

- Passage de 2 UV écrites = obtenir au moins 30/40 à l'UV2 (à la suite de la formation) et 24/30 à l'UV1 (sous forme de QCM sur 1h => convocation ultérieure après la formation)
- Passage de l'UV pratique = obtenir au moins 30/40 (sur 1/2 journée suite à sollicitation par l'examineur sur une compétition régionale par équipe)

Attention : un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison.

Délivrance d'un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 1^{er} degré (par mail).

Détails sur la certification

JA1 est le 2^{ème} grade de la filière arbitrage et est un prérequis pour se lancer vers le Juge-Arbitre 3^{ème} degré ou bien aller plus loin et devenir Juge-Arbitre National ou International.

La suite du parcours de la filière fédérale est le grade de JA2 pour le Critérium Fédéral.

Engagement / Prestation

Activité de juge-arbitre par saison : 3 prestations
Recyclage tous les 3 ans => l'inactivité entraîne le recyclage l'année suivante.





Le Juge-Arbitre 2^{ème} degré **apprend à diriger et à maîtriser une rencontre de Critérium Fédéral niveaux Départemental et Régional.**

Il doit tout particulièrement s'imprégner du règlement de l'épreuve et la préparer, puis en assurer le bon déroulement et prendre les décisions qui s'imposent et enfin transmettre les résultats et un rapport à la commission concernée.

 **PUBLIC**
Intérêt pour l'arbitrage
Joueurs, dirigeants, bénévoles

 **MOD. ACCES - PREREQUIS**
Délai d'accès : entre 2 semaines et 4 mois
Avoir une licence Compétition ou Dirigeant FFTT en cours de validité
Être majeur
Être Arbitre Régional

 **EFFECTIF**
Mini : 2 - Max : 6
La Ligue se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

 **MOYENS PEDAGOGIQUES**
Cours théoriques en visioconférence via l'outil Zoom
Exercices individuels et en groupe
Etude de cas concrets
Echange d'expériences
Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma (formateur et stagiaires)

 **FORMATEURS PREVISIONNELS**
Formateurs habilités FO JA2/JA3 (habilités aux niveaux national et régional par la FFTT) avec expérience de la formation à distance



12 heures (formation en distanciel)
Examens écrit & pratique = 2 demi-journées



200,00 €



PMR => Non accessible pour l'examen écrit
Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le Référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Objectifs

Être capable de diriger et gérer les compétitions de Critérium Fédéral de Tennis de Table (niveaux départemental et régional)

- ✓ Savoir établir l'horaire général de l'épreuve (H.G.)
- ✓ Connaître parfaitement la mise en poules et la gestion des tableaux associés
- ✓ Savoir appliquer le tirage au sort du Critérium Fédéral
- ✓ Savoir gérer la salle

JA2 (suite)



Contenu

Présentation (formateur et stagiaires) et déroulement de la formation JA2 à distance

Connaître le règlement du Critérium Fédéral

Apprentissage de la gestion sportive (mise en poule, classement des poules, élaboration et suivi des tableaux spécifiques du CF)

Apprentissage de l'utilisation basique de SPID-Déconnecté

Bilan de la formation : « Tour de table » et discussion



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuilles de présence numérique via Digiforma ou états des présences fournies par les formateurs

Exercices à effectuer et à transmettre aux formateurs entre chaque séance de visioconférence

Questionnaire de satisfaction

Examens écrits

Après réussite des examens écrits passage de l'examen pratique sur une compétition du Critérium Fédéral régional



Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Maîtriser parfaitement les règles de l'arbitrage et du Juge-Arbitrage et savoir gérer les épreuves de Critérium Fédéral Départemental et Régional.

Modalité d'obtention

Obtention par certification après participation intégrale à la formation à distance (à toutes les sessions sans exception)

Obtention d'au moins 8/12 au QCM arbitrage

Réussite à l'UV1 sur place et obtenir un total d'au moins 170/200

L'UV1 ne peut être conservée que 2 fois en cas d'échec à l'examen pratique. Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 (examen écrit) que 2 fois et pas 2 années consécutives par saison sportive.

Réussite de l'examen pratique sur un tour du Critérium Fédéral et obtenir au moins 15/20

Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 2ème degré (par mail).

Détails sur la certification

Juge-Arbitre 2^{ème} degré est un prérequis obligatoire pour s'inscrire à la formation Juge-Arbitre 3^{ème} degré la saison suivante.



JA3



Le Juge-Arbitre 3^{ème} degré **apprend à diriger et à maîtriser les épreuves régionales de Ligue comme le tournoi régional.**

Il doit tout particulièrement connaître le règlement des épreuves concernées, les préparer et en assurer ensuite le bon déroulement avec tous les aléas possibles.

 **PUBLIC**
Intérêt pour l'arbitrage
Joueurs, dirigeants, bénévoles

 **MOD. ACCES - PREREQUIS**
Délai d'accès : entre 2 semaines et 6 mois
Avoir une licence Compétition ou Dirigeant FFTT en cours de validité
Être JA1 + avoir effectué les 3 prestations obligatoires
Être JA2 + avoir encadré 1 tour de Critérium Fédéral

 **EFFECTIF**
Mini : 2 - Max : 6
La Ligue se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

 **MOYENS PEDAGOGIQUES**
Cours théoriques en visioconférence via l'outil Zoom
Exercices individuels et en groupe
Etude de cas concrets
Echange d'expériences
Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma (formateur et stagiaires)

 **FORMATEURS PREVISIONNELS**
Formateurs habilités FO JA2/JA3 (habilités aux niveaux national et régional par la FFTT) avec expérience de la formation à distance



15 heures (formation en distanciel)
Examens écrit & pratique = 2 demi-journées



180,00 €



PMR => Non accessible (pour l'examen écrit)
Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le Référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Objectifs

Être capable de diriger et gérer les épreuves de Ligue de Tennis de Table

- ✓ Savoir établir l'Horaire Général en fonction de tous les paramètres
- ✓ Savoir organiser le Plan de Montage de la Salle et le Plan d'Occupation des Tables
- ✓ Savoir effectuer le tirage au sort
- ✓ Être capable de coordonner l'équipe d'organisation et donner les détails de l'organisation, les rôles de chacun : consignes, directives précises...

JA3 (suite)



Contenu

Présentation (formateur et stagiaires) et déroulement de la formation JA3 à distance

Connaissance du règlement de toutes les compétitions régionales

Gestion sportive, mise en œuvre des différentes techniques (poules, tableaux, tirage au sort).

Organisation d'une compétition (horaire général, plan de salle et plan d'occupation des tables ...)

Notions de conduite d'une compétition et psychologie du Juge-Arbitre

Bilan de la formation : « Tour de table » et discussion

Tout cela en 3 modules de formation niveau 2, obligatoires, à faire dans l'ordre :

- Poules (2 dates)
- Tableaux (3 dates)
- Préparation d'une compétition (2 dates)

Pour chaque module, les stagiaires ont un ou des exercices à rendre aux formateurs pour correction.



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuilles de présence numérique via Digiforma

Vérification des acquis avant et après chaque session en distanciel par des exercices à retourner aux formateurs

Questionnaire de satisfaction

Examens écrits

Après réussite de l'examen écrit passage de l'examen pratique sur une compétition régionale (tournoi)



Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Maîtriser parfaitement les règles du jeu et la gestion de tournoi régional

Modalité d'obtention

Obtention par certification après participation intégrale à la formation

Obtention d'au moins 8/12 au QCM arbitrage et 6/10 aux départage et 6/10 à la mise en poules

Réussite à l'UV1 sur place et obtenir un total d'au moins 170/200

**L'UV1 ne peut être conservé que 2 fois en cas d'échec à l'examen pratique.
Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 (examen écrit) que 2 fois et pas 2 années consécutives par saison sportive.**

Réussite de l'examen pratique sur un tournoi régional et obtenir au moins 15/20

Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 3^{ème} degré (par mail).

Engagement / Prestation / Formation continue

Pour les JA3, la formation continue n'est pas obligatoire à condition qu'ils dirigent au moins 2 épreuves Régionales par saison (autres que Critérium), à la demande de leur Commission Départementale Arbitrage ou de leur Commission Régionale Arbitrage.

Recyclage tous les 3 ans => l'inactivité entraîne le recyclage l'année suivante.



SPID Déconnecté



Devenir Spideur consiste à **apprendre à organiser et gérer une compétition de Tennis de Table sur SPID-Déconnecté.**



7 heures (formation)



100,00 €

(repas du midi pris en charge par la Ligue)



PMR => Non accessible

Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le Référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Objectifs

- ✓ Préparer informatiquement sur SPID-D une compétition de Tennis de Table
- ✓ Gérer informatiquement sur SPID-D une compétition de Tennis de Table



Contenu

Présentation (formateur et stagiaires) et déroulement de la formation
Préparation d'une épreuve avec SPID-D
Gestion d'une épreuve avec SPID-D
Remontée des résultats vers SPID
Bilan de la formation : Tour de table et discussion



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Questionnaire sur les attentes
Feuille de présence
Questions orales
Mises en situation
Questionnaire de satisfaction



Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation
Savoir parfaitement préparer et gérer une compétition de Tennis de Table sur SPID

Modalité d'obtention

Pas de certification mais participation intégrale à la formation
Délivrance d'une attestation par mail

PUBLIC

Personnes susceptibles d'être en charge de la préparation et de la gestion informatique des épreuves

JA2 / JA3 / membres des comités départementaux...

MOD. ACCES - PREREQUIS

Délai d'accès : entre 2 semaines et 2 mois

Avoir une licence Compétition ou Dirigeant FFTT en cours de validité

Disposer d'un ordinateur avec Windows (XP, Vista, 7, 8, 10 ou 11) ainsi qu'Excel installés

EFFECTIF

Mini : 3 - Max : 8

La Ligue se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation

Documents supports de formation projetés

Etude de cas concrets

Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

FORMATEUR PREVISIONNEL

Formateur expérimenté, habilité et détenteur du titre de formateur FO JA2/JA3.

Pré-sélection AN

Pour devenir Arbitre National, long est le chemin. Ceci est une **première sélection Île-de-France** (également sur sélection) pour se présenter à la sélection AN de la FFTT, qui elle-même est une sélection avant de pouvoir se présenter aux 3 jours d'examens de la FFTT.



11 heures maximum

Théorie = 7h / Pratique = environ 4h



100,00 €

(repas du midi pris en charge par la Ligue)



PMR => Non accessible

Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le Référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Objectifs

Se présenter à la pré-sélection nationale de l'examen de la FFTT (si validation de la candidature par l'IDF) dans les meilleures conditions de préparation pour l'arbitrage du haut niveau.



Contenu

Partie Théorique :

- Principe de la pré-sélection Nationale sur les CFR 2024 et de l'examen sur des Championnats de France
- Connaissance approfondie des règles du jeu => QCM d'Arbitre Régional et débriefing et rappels des règles et méthodologie
- Mise en condition avec un QCM Arb National => débriefing et questions
- Conseils sur la mise en pratique

Partie pratique si le candidat satisfait au niveau exigé sur la partie théorique :

- Application des procédures d'arbitrage pour le Haut Niveau sur le Tournoi Régional Féminin



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuilles de présence

Questions orales

Mises en situation

Questionnaire de satisfaction



PUBLIC

Intérêt pour l'arbitrage de haut niveau

MOD. ACCES - PREREQUIS

Délai d'accès : entre 2

semaines et 4 mois

Avoir une licence Compétition ou Dirigeant FFTT en cours de validité

Être Arbitre Régional en activité depuis 2 saisons sportives

Avoir une grande expérience régionale reconnue par la CRA
3 inscriptions max à la pré-sélection IDF

EFFECTIF

Mini : 2 - Max : 6

La Ligue se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Visionnage de documents supports et diaporama sur grand écran TV en salle de formation

Travaux de groupe

Étude de cas concrets

Échange d'expérience

Formateur et stagiaires

FORMATEUR PREVISIONNEL

Véronique BEAUSSART

Habilitations régionale et nationale

Formatrice FO AN

Pour plus d'informations et/ou s'inscrire
www.fftt-idf.com rubrique « Centre de formation »
formation@fftt-idf.com
07 84 98 95 65 / 01 55 87 26 92

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

 **Région
île de France**

Afdas.

GEWO[®]
THE BETTER WAY TO PLAY

CPING

Formation continue

(éducateurs sportif, dirigeants, bénévoles,...)



Animateur Ping Santé Bien-Être Module A



PUBLIC

Animateur, entraîneur,
éducateur sportif de TT,
dirigeants

MOD. ACCES - PREREQUIS

Délai d'accès : 1 mois

Être licencié Compétition ou
Dirigeant FFTT

Être minimum titulaire du
grade d'Animateur Fédéral ou
équivalences APA (Activité
physique adaptée) ou E3S
(Éducateur spécialisé en sport
santé)

EFFECTIF

Mini : 6 - Max : 15

La Ligue se réserve le droit
d'annuler la session si le
nombre de participants est
insuffisant.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance de phases
théoriques et de mises en
pratique.

Projections de documents PPT
et de contenus multimédias
(vidéos).

Echanges Stagiaires /
Formateurs.

Expérimentation pratique.
Exercices en salle avec mise
en application grâce à divers
matériels mis à disposition.

FORMATEUR

Grégory BARRAULT

Responsable Formations IDF
BEES 1er degré TT

Formateur habilité et formé à
Ping Santé BE Modules A et B

Le titulaire du diplôme **d'Animateur Ping Santé Bien-Être Module A** sera capable d'évaluer la motivation, la condition et le niveau d'activité physique du pratiquant, d'assurer l'éducation pour la santé et/ou participer à une éducation thérapeutique par la pratique du tennis de table et de concevoir et co-construire un programme d'activité physique adapté.

Une demande de prise en charge collective peut être possible pour les salariés des clubs de TT cotisant à l'AFDAS.



14 heures (en présentiel)



180,00 €

(repas du midi à votre charge)



PMR => Accessible

Accessible handicaps divers => à préciser lors
de l'inscription ou contacter le Référent Handicap
Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Objectifs

3 Blocs de Compétences (BC) à acquérir :

- ✓ BC 1 = être capable de mobiliser les connaissances sur les caractéristiques de l'activité physique adapté
- ✓ BC 2 = être capable d'évaluer la situation du patient en incluant l'identification de freins, leviers et facteurs motivationnels
- ✓ BC 3 = être capable d'encadrer des publics n'ayant aucune limitation fonctionnelle

Animateur Ping Santé Bien-Être Module A (suite)



Contenu

Présentation de la formation et « Tour de Table » des stagiaires/formateurs

Bloc 1 Connaissance du cadre réglementaire du sport santé (théorie)
Connaissances et caractéristiques des pratiquants (théorie)
Découverte de l'activité physique adaptée (théorie)

Bloc 2 Connaissances et utilisation des tests d'évaluation de la forme (théorie et pratique)
Connaissances des principes d'intervention en sport santé (théorie)

Bloc 3 Création et animation de séance (théorie et pratique)
Mise en place et compréhension des évaluations de la séance/programme (théorie et pratique)



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuilles de présence

Participation active à la formation

Questions orales

Mises en situation

QCM de fin de formation

Questionnaire de satisfaction, évaluations des acquis à chaud et à froid.



Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Le titulaire du diplôme sera capable d'évaluer la motivation, la condition et le niveau d'activité physique du pratiquant, d'assurer l'éducation pour la santé et/ou participer à une éducation thérapeutique par la pratique du tennis de table et de concevoir et co-construire un programme d'activité physique adapté.

Modalité d'obtention

Les stagiaires seront évalués sur les 3 blocs de compétences par des quizz et des évaluations formatives en cours de formation. Tous les indicateurs indiqués dans la grille de certification doivent être acquis pour valider les 3 blocs de compétences.

Le Quizz fédéral qui permet d'évaluer en fin de formation le niveau de connaissance théorique sur le Ping Santé-Bien-Être. Le Quizz fédéral est renouvelé tous les ans, Un pourcentage de 50% de critères validés permet la validation des items spécifiques à chacun des 3 blocs de compétence.

L'évaluation formative, réalisée en cours de formation, où les stagiaires sont observés lors de "face à face" pédagogiques sur la mise en application d'exercices/ séances construites durant la formation. L'évaluation formative est constituée d'une conception d'une fiche pédagogique d'une séance, d'une observation et évaluation mise en place, en binôme ou trinôme, d'exercices adaptés suivie, d'un debriefing collectif entre pairs.

Pour obtenir le diplôme, il faut avoir suivi la totalité de la formation et réussir les évaluations écrites (quizz) et pratiques (rédaction de séance et mise en situation pédagogique) et obtenir la note minimale de 10/20 sur chacune des épreuves.

Délivrance du Diplôme fédéral par la FFTT d'Animateur de Ping Santé Bien-Être.

Détails sur la certification

Prérequis pour « Ping Santé sur Ordonnance - Module B ».

Le diplôme a une durée de validité illimitée. Cependant, le diplôme n'est valable que si le titulaire du diplôme est licencié à la FFTT.

Le diplôme ne donne aucune prérogative en dehors d'une structure FFTT.

Vous pouvez également poursuivre sur des modules spécifiques comme « Ping Santé maladie de Parkinson » ou « Ping Santé maladie d'Alzheimer ».



Animateur Ping VR



PUBLIC

Intérêt pour la réalité virtuelle et les nouvelles pratiques
Encadrant(e)s techniques professionnel(le)s ou bénévoles

MOD. ACCES - PREREQUIS

Délai d'accès : 2 à 4 mois
Être licencié Liberté ou Loisirs ou Compétition ou Dirigeant FFTT
Être minimum Animateur Fédéral

EFFECTIF

Mini : 6 - Max : 12
La Ligue se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques interactives (ateliers, mises en situation pratique, théorie, échanges de bonne pratique, exercices et débriefings)
Alternance de phases théoriques et de mises en pratique, cours (PPT) et contenu multimédia (vidéo).

FORMATEUR

Grégory BARRAULT
Éducateur sportif professionnel diplômé d'Etat minimum BEES 1er degré TT et expert en Ping VR

Le Ping VR est une **pratique du Tennis de Table en réalité virtuelle**. Equipé d'un casque VR spécifique et du jeu Eleven Tennis de Table, vous pouvez jouer partout en intérieur dans un espace libre mais défini de 6m2 environ.

Quel intérêt ?

Compléter sa pratique si on ne peut pas jouer souvent ou sortir de chez soi, augmenter la pratique du débutant adulte ou jeune, s'amuser au ping différemment !

Mais aussi le jeu permet de :

- d'entretenir ses capacités physiques (Ping Santé) de manière ludique,
- s'entraîner et de progresser avec la machine à balles (robot),
- perfectionner son service (prise en compte règlementaire),
- travailler sa précision avec un jeu de visée de cibles (classement mondial),
- participer à des tournois organisés (Facebook et discord Eleven monde ou Eleven France),
- défier des joueurs du monde entier (connexion internet requise) et rentrer dans un classement mondial.



7 heures (formation en présentiel)



140,00 €

(repas du midi à votre charge)



PMR => Non accessible

Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le Référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Objectifs

- ✓ Appréhender le développement fédéral de la Réalité Virtuelle (VR)
- ✓ Utiliser le matériel et les outils Ping VR
- ✓ Utiliser l'outil dans une démarche d'apprentissage
- ✓ Animer une pratique VR

Animateur Ping VR (suite)



Contenu

Formation de 7h en présentiel

Présentation de la formation et « Tour de table » des stagiaires/formateur

BC1 L'émergence du Metavers / Le contexte du Ping VR / Les enjeux du développement de la FFTT / La communauté VR et Eleven France

BC2 Le jeu Eleven TT / Les adaptateurs / Premiers pas sur le jeu, rendre le jeu plus immersif. / Jouer en ligne

BC3 S'entraîner en réalité virtuelle

BC4 L'animation / De la pratique individuelle à la pratique collective / Virtuel (VR) vs Réel (IRL)

Bilan en fin de formation

Stage pratique de 7 heures minimum

Valider les compétences acquises, encours d'acquisition ou non acquises.



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuille de présence.

Mises en situation pratique du formateur tout au long de la formation pour s'assurer de la bonne compréhension des acquis.

Quiz et grille de certification.

Questionnaire de satisfaction, évaluation des acquis à chaud et à froid.

Attestation de stage pour la partie pratique en structure.

Délivrance d'un diplôme fédéral FFTT.

Pour valider la certification, le stagiaire doit valider 3 blocs de compétences sur les 4 identifiés dont obligatoirement le BC 2 et le BC 3.



Modalités de certification

Présence complète aux 7h en présentiel + réalisation des 7h en structure + Valider 3 blocs de compétences sur les 4 identifiés dont obligatoirement le BC 2 et le BC 3.

En fin de formation en présentiel, les connaissances théoriques liées à cette formation sont évaluées par un questionnaire final (quizz) qui permettra de valider le bloc de compétence 1 (BC1) => obtention d'au moins 28 points sur 40.

Les évaluations des compétences liées à l'animation (BC2, BC3 et BC4) dans le cadre d'une séance de Ping VR seront réalisées sous la forme d'une évaluation formative réalisée lors des mises en situation pratique et qui sont retranscrites en compétences dans la grille de certification => validation de chaque bloc (BC2, BC3 et BC4) en obtenant au moins 50% des indicateurs de chacun de ces blocs de compétence.

=> Délivrance d'un diplôme FFTT Animateur de Ping VR



Gestes Qui Sauvent



PUBLIC

Tous les arbitres et juges-arbitres n'étant pas titulaire d'une qualification de 1er secours.

MOD. ACCES - PREREQUIS

Délai d'accès : entre 2

semaines et 10 mois

Être licencié FFTT

Être AR ou JA1 officiant en IDF

A partir de 10 ans

EFFECTIF

Max : 15 par formateur

La Ligue se réserve le droit

d'annuler la session si le

nombre de participants est insuffisant.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Exposés traditionnels et participatifs

Démonstration en miroir

Études de cas

Ateliers d'apprentissage et de

répétition du geste

Mises en situations

FORMATEUR

Formateur de la Protection

Civile : Formateur PAE F PSC /

PAE F PS - Formateur SST,

Majeur, titulaire du PSC1

datant de moins de 3 ans.

La FFTT a relancé toutes les ligues **pour faire appliquer l'obligation de qualification aux premiers secours des arbitres et juges-arbitres.**

L'obligation de formation aux gestes de premiers secours est incluse dans le décret 2021-758 du 11 juin 2021, selon les conditions suivantes : « Art. D. 211-101.-Chaque fédération agréée organise la formation des arbitres et juges intégrant, dans le respect des dispositions de l'article L. 726-1 du code de la sécurité intérieure, une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent d'après les référentiels élaborés par la direction générale de la sécurité civile du ministère de l'intérieur. »

La possession par un arbitre ou juge d'une qualification aux "premiers secours, telle que le PSC1 ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent (GQS), dispense son titulaire de la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent dans le cadre de sa formation d'arbitre ou juge. »



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER



2 heures (en présentiel)



50,00 €

(entièrement prise en charge par la LIDF TT)



PMR => Accessible (en fonction du lieu d'accueil)

Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le Référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Objectifs

Sur le terrain, après avoir suivi la sensibilisation aux « gestes qui sauvent », le participant sera capable :

- ✓ d'assurer la protection immédiate, adaptée et permanente, de lui-même, de la victime et des autres personnes, des dangers environnants, notamment du sur-accident en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition ;
- ✓ d'assurer la transmission de l'alerte aux secours d'urgence adaptés (15, 18, 112 ou 114) ;
- ✓ de reconnaître une victime qui saigne abondamment et réaliser les gestes de secours qui s'imposent pour assurer sa survie ;
- ✓ de reconnaître une victime qui ne répond pas et ne réagit pas, d'apprécier la respiration et de réaliser les gestes de secours qui s'imposent pour assurer sa survie ;
- ✓ de mettre une victime dans une position d'attente adéquate. Assurer la sécurité de soi-même, de la victime ou de toute autre personne ;
- ✓ d'utiliser un défibrillateur automatisé externe.



Contenu

La sensibilisation se déroule de la façon suivante :

- Accueil et présentation
- Protection (dont l'attaque terroriste)
- Alerte
- La victime qui parle et se plaint :
 - Réaliser la conduite à tenir face à un saignement abondant
 - Mettre la victime en position d'attente (plaies graves)
- La victime qui a perdu connaissance et respire
- Compressions thoraciques avec utilisation du défibrillateur
- La victime qui a perdu connaissance et ne respire pas
- Conclusion et bilan de la formation



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuilles de présence

Participation active à la formation

Questions orales

Mises en situation

Questionnaire de satisfaction



Modalités de certification

Modalité d'obtention

La présence et la participation active (réalisation de tous les gestes demandés) de chacun constituent les seuls critères de validation.

Délivrance d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent, dont le modèle est conforme aux recommandations du ministre chargé de la sécurité civile.



Premiers Secours Citoyen



Parce que l'on ne sait jamais ce que la vie nous réserve, être capable de porter secours dans tous les moments de la vie quotidienne, scolaire, professionnelle et sociale s'apprend.

La formation **Premiers Secours Citoyen (PSC)** est ouverte à toute personne (d'au moins 10 ans) qui doit acquérir les savoirs et les comportements nécessaires **pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours.**

 **PUBLIC**
Tout public (sportif ou non)

 **MOD. ACCES - PREREQUIS**
Délai d'accès : entre 2 semaines et 10 mois
A partir de 10 ans

 **EFFECTIF**
Mini : 4 - Max : 10
La Ligue se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

 **MOYENS PEDAGOGIQUES**
Exposé
Remue-ménages
Etudes de cas d'amorçage afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir

Démonstrations pratiques et ateliers d'apprentissages du geste et matériel : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs
Cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique

 **FORMATEUR**
Formateur de la Protection Civile : titulaire a minima du PICF-PAEFPSC, Formateur SST et secouriste actif à la Protection Civile.



7 heures (en présentiel)



100,00 €
(repas du midi à votre charge)



PMR => Non accessible

Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le Référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Objectifs

- ✓ Assurer une protection immédiate adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- ✓ Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté.
- ✓ Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne.

PSC (suite)



Contenu

La formation est découpée en neuf parties, permettant d'envisager les principales situations auxquelles les participants peuvent être confrontés :

- Malaises et alerte
- Plaies et protection
- Les brûlures
- Les traumatismes
- Les hémorragies externes
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque et alerte
- Alerte aux populations



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuilles de présence

Participation active à la formation

Questions orales

Mises en situation

Questionnaire de satisfaction



Modalités de certification

Modalité d'obtention

Le certificat de compétences PSC est délivré aux personnes ayant participé à l'ensemble de la formation, ayant réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage et participé au moins une fois en tant que sauveteur à une activité d'application.

Ce diplôme est également un prérequis obligatoire dans les parcours de formation d'éducateur sportif professionnel (CQP, BPJEPS, DEJEPS,...).

Un certificat de compétences est délivré par mail, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session. Ce certificat est reconnu par les services de l'Etat.



Sensibilisation VHSS



L'association « Colosse aux pieds d'argile », reconnue comme **l'association de référence dans la lutte des violences sexuelles**, notamment grâce à son expertise du terrain, dispense cette **sensibilisation « Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels en milieu professionnel »**.

Son implantation sur tout le territoire français lui permet de décupler des actions dans tous les milieux où l'enfant est présent, grâce à des professionnels salariés.



 **PUBLIC**
Educateurs sportifs bénévoles ou salariés, dirigeants, bénévoles.

 **MOD. ACCES - PREREQUIS**
Délai d'accès : entre 2 semaines et 4 mois
Être licencié FFTT
Réservée aux adultes

 **EFFECTIF**
Mini : 3 - Max : 40
La Ligue se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

 **MOYENS PEDAGOGIQUES**
Espaces de parole
Échanges
Mise à disposition potentielle en ligne de documents supports à la suite de la formation
Le « travail » de groupe sera utilisé pour la richesse du collectif et permettre les échanges stagiaires/formateur et stagiaires entre eux sur les expériences de chacun.

 **FORMATEUR**
Intervenant(e) de l'association Colosse aux pieds d'argile



2 heures



25,00 €

(intégralement pris en charge par la LIDF TT)



PMR => Accessible

Accessible handicaps divers => à préciser lors de l'inscription ou contacter le Référent Handicap Marc-Angelo SOUMAH au 01 55 87 26 99



Objectifs

Les violences sexuelles ne touchant pas exclusivement le milieu sportif ou scolaire, l'association propose des sensibilisations pour les entreprises afin de sensibiliser leurs équipes aux risques de violences sexuelles et sexistes au travail.

Sensibilisation VHSS (suite)



Contenu

L'association Colosse aux pieds d'argile
Les infractions à caractère sexuel
Les causes de violences et harcèlement sexistes et sexuels au travail
Les obligations légales
L'auteur de VHSS
La victime et les signaux d'alerte
Se positionner et alerter



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuilles de présence numérique via notre logiciel Digiforma
Participation active à cette action de sensibilisation
Questions orales
Questionnaire de satisfaction
Attestation de participation



Modalités de validation

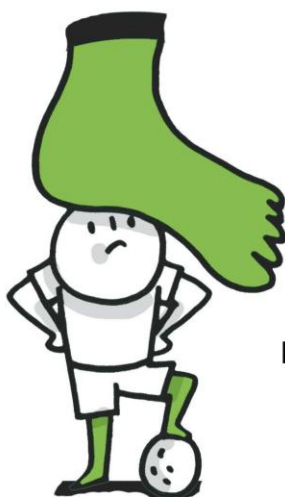
Délivrance d'une attestation de participation



LIGUE ILE-DE-FRANCE
DE TENNIS DE TABLE

Session de sensibilisation

Violences et harcèlement
sexistes et sexuels
en milieu professionnel



FORMATION A
DESTINATION DE TOUS
ÉDUCATEURS, ARBITRES,
BÉNEVOLES



INTÉGRALEMENT PRISE
EN CHARGE PAR LA LIGUE
ÎLE-DE-FRANCE



FORMATION CONTINUE (ÉDUCATEURS SPORTIFS, DIRIGEANTS, BÉNÉVOLES,...)



Pour plus d'informations et/ou s'inscrire
www.fftt-idf.com rubrique « Centre de formation »
formation@fftt-idf.com
07 84 98 95 65 / 01 55 87 26 92

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

 **Région
île de France**

Afdas.

GEWO[®]
THE BETTER WAY TO PLAY

CPING

CGV (liées aux formations de la Ligue IDF TT)

Désignation

La Ligue Île-de-France de Tennis de Table est désignée Organisme de Formation professionnelle, dont le siège social est situé au 1 rue de la Poterie SAINT-DENIS 93200

La Ligue Île-de-France de Tennis de Table met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à SAINT-DENIS, et sur l'ensemble du territoire francilien, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.

CGV : les conditions générales de vente détaillées ci-dessous.

OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la Ligue Île-de-France de Tennis de Table pour le compte d'un club ou d'un stagiaire. Toute commande de formation auprès de la Ligue Île-de-France de Tennis de Table implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client ou du stagiaire, et vaut adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

Modalités d'inscription et attestation

Toute demande d'inscription doit être formulée soit directement en ligne par les liens proposés, soit par un dossier d'inscription retourné par mail. Elle est réputée ferme et définitive lorsque le stagiaire ou le club retourne le devis, transmis par la Ligue Île-de-France de Tennis de Table, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant un contrat de formation individuel ou une convention particulière peut être établie entre la Ligue Île-de-France de Tennis de Table, l'OPCO ou le club. Les demandes d'inscription doivent se faire au plus tard jusqu'à la date de clôture indiquée sur tout document d'informations concerné (site, catalogue,...). Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leurs arrivées. Si le nombre d'inscrits est trop faible ou trop élevé, un mail vous en informera dans les meilleurs délais.

La Ligue Île-de-France de Tennis de Table remet successivement au stagiaire (avec copie club le cas échéant) une confirmation d'inscription puis une convocation vous sera adressée par mail accompagnée du Livret d'accueil et de suivi du stagiaire comprenant entre autres le Règlement Intérieur de l'Organisme de Formation, les modes d'accès au lieu de formation, les objectifs, programme, intervenants, modalités d'évaluations etc. au minimum 5 jours avant le début de la formation.

Pour les formations de la filière fédérale de la FFTT, le diplôme (entraîneur) ou le Certificat de Capacité (arbitrage) sera envoyé par la Ligue Île-de-France de Tennis de Table qu'une fois l'intégralité de la formation effectuée, et toutes les validations terminées (réussite à l'examen concerné/heures en situation pédagogique...). Les diplômes et certificats de capacité seront remis au stagiaire par mail. Une attestation d'assiduité et un certificat de réalisation seront également envoyés par mail. Sur demande, des pièces justificatives autres pourront être envoyées (feuilles d'émargement...) par mail pour une demande de remboursement auprès d'un club ou d'un OPCO.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros en TTC. La Ligue Île-de-France de Tennis de Table est exonérée de la TVA (Association loi 1901 non assujettie à la TVA en application de l'article 293b du CGI). Toute action de formation engagée est due en totalité sauf cas de force majeure dûment justifiée. Les prix comprennent les frais administratifs et pédagogiques, les supports remis aux stagiaires, les frais d'hébergement et de restauration lorsque c'est précisé sur les documents d'informations de la formation concernée. Les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire.

Le règlement de la formation peut être effectué par chèque, virement ou par carte bancaire via le site de la Ligue Île-de-France de Tennis de Table, entre la clôture des inscriptions et le 1er jour du début de formation à réception de la facture.

Sur demande du stagiaire ou du club, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage au moment de l'inscription à la formation. Une facture acquittée lui sera transmise par mail en fin de formation dès réception du paiement.

Prise en charge

Si le stagiaire ou le club souhaite bénéficier d'un financement par un OPCO par subrogation, il doit faire une demande de prise en charge dans les délais impartis de l'OPCO et dans tous les cas avant la clôture des inscriptions le début de la prestation. Le stagiaire ou le club est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la Ligue Île-de-France de Tennis de Table ne reçoit pas la convention de formation de l'OPCO prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au club ou au stagiaire.

Conditions de report et d'annulation d'une formation

*Annulation par le stagiaire ou le club : Elle est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation et avant la clôture des inscriptions. Toute annulation doit être signalée par téléphone au 01.55.87.26.92 et confirmée par une notification par e-mail à l'adresse formation@fflt-idf.com. Le remplacement d'un stagiaire par un autre de la même structure reste toujours possible sous réserve qu'il corresponde au profil concerné et pré requis de la formation.

En cas d'annulation trop tardive, après la clôture des inscriptions et sans justification par un certificat médical, l'intégralité du paiement sera encaissée, sinon seuls les frais déjà engagés seront refacturés.

*Annulation par la Ligue Île-de-France de Tennis de Table : nous nous réservons le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de nombre de stagiaires insuffisants. Dans ce cas, les stagiaires seront informés au minimum une semaine avant le début de la formation par mail. Tout engagement financier sera restitué dans les meilleurs délais.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra adapter les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la Ligue Île-de-France de Tennis de Table. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le club ou le stagiaire à la Ligue Île-de-France de Tennis de Table sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier de suivi stagiaire pour des propositions de formation souhaitée. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant, en adressant sa demande par mail à formation@fflt-idf.com.

La Ligue Île-de-France de Tennis de Table s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du stagiaire. Elle s'interdit de divulguer les données du stagiaire, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la Ligue Île-de-France de Tennis de Table et le stagiaire ou club, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de Bobigny (93), seul compétent pour régler le litige.

Partenaires de la LIDF TT

